

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

|                                     |                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>NOTICE DE LA REVUE</b>           |                                                                                                                                                                               |
| <b>Auteur(s) ou collectivité(s)</b> | Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers # Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers                   |
| <b>Auteur(s)</b>                    | Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France) # Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (France) |
| <b>Titre</b>                        | Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers                                                       |
| <b>Adresse</b>                      | Paris : [Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers] : [Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers], 1952-1962      |
| <b>Nombre de volumes</b>            | 65                                                                                                                                                                            |
| <b>Cote</b>                         | CNAM-BIB 8 Ky 103-D                                                                                                                                                           |
| <b>Sujet(s)</b>                     | Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques<br>Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques                                                           |
| <b>Permalien</b>                    | <a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-D">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-D</a>                                                                                         |
|                                     |                                                                                                                                                                               |
| <b>LISTE DES VOLUMES</b>            | <a href="#">N°1. Janvier-Février 1952</a>                                                                                                                                     |
|                                     | <a href="#">N°2. Mars-Avril 1952</a>                                                                                                                                          |
|                                     | <a href="#">N°3. Mai-Juin 1952</a>                                                                                                                                            |
|                                     | <a href="#">N°4. Juillet-Août 1952</a>                                                                                                                                        |
|                                     | <a href="#">N°6. Novembre-Décembre 1952</a>                                                                                                                                   |
|                                     | <a href="#">N°7. Janvier-Février 1953</a>                                                                                                                                     |
|                                     | <a href="#">N°8. Mars-Avril 1953</a>                                                                                                                                          |
|                                     | <a href="#">N°9. Mai-Juin 1953</a>                                                                                                                                            |
|                                     | <a href="#">N°10. Juillet-Août 1953</a>                                                                                                                                       |
|                                     | <a href="#">N°11. Septembre-Octobre 1953</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°12. Novembre-Décembre 1953</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°13. Janvier-Février 1954</a>                                                                                                                                    |
|                                     | <a href="#">N°14. Mars-Avril 1954</a>                                                                                                                                         |
|                                     | <a href="#">N°15. Mai-Juin 1954</a>                                                                                                                                           |
|                                     | <a href="#">N°16. Juillet-Août 1954</a>                                                                                                                                       |
|                                     | <a href="#">N°17. Septembre-Octobre 1954</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°18. Novembre-Décembre 1954</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°19. Janvier-Février 1955</a>                                                                                                                                    |
|                                     | <a href="#">N°20 Mars-Avril 1955</a>                                                                                                                                          |
|                                     | <a href="#">N°21. Mai-Juin 1955</a>                                                                                                                                           |
|                                     | <a href="#">N°22. Juillet-Août 1955</a>                                                                                                                                       |
|                                     | <a href="#">N°23. Septembre-Octobre 1955</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°24. Novembre-Décembre 1955</a>                                                                                                                                  |
|                                     | <a href="#">N°25. Janvier-Février 1956</a>                                                                                                                                    |
|                                     | <a href="#">N°26. Mars-Avril 1956</a>                                                                                                                                         |
|                                     | <a href="#">N°27. Mai-Juin 1956</a>                                                                                                                                           |

|  |                                              |
|--|----------------------------------------------|
|  | <a href="#">N°28. Juillet-Août 1956</a>      |
|  | <a href="#">N°29. Septembre-Octobre 1956</a> |
|  | <a href="#">N°30. Novembre-Décembre 1956</a> |
|  | <a href="#">N°31. Janvier-Février 1957</a>   |
|  | <a href="#">N°32. Mars-Avril 1957</a>        |
|  | <a href="#">N°33. Mai-Juin 1957</a>          |
|  | <a href="#">N°34. Juillet-Août 1957</a>      |
|  | <a href="#">N°35. Septembre-Octobre 1957</a> |
|  | <a href="#">N°36. Novembre-Décembre 1957</a> |
|  | <a href="#">N°37. Janvier-Février 1958</a>   |
|  | <a href="#">N°38. Mars-Avril 1958</a>        |
|  | <a href="#">N°39. Mai-Juin 1958</a>          |
|  | <a href="#">N°40. Juillet-Août 1958</a>      |
|  | <a href="#">N°41. Septembre-Octobre 1958</a> |
|  | <a href="#">N°42. Novembre-Décembre 1958</a> |
|  | <a href="#">N°43. Janvier-Février 1959</a>   |
|  | <a href="#">N°44. Mars-Avril 1959</a>        |
|  | <a href="#">N°45. Mai-Juin 1959</a>          |
|  | <a href="#">N°46. Juillet-Août 1959</a>      |
|  | <a href="#">N°47. Septembre-Octobre 1959</a> |
|  | <a href="#">N°48. Novembre-Décembre 1959</a> |
|  | <a href="#">N°49. Janvier-Février 1960</a>   |
|  | <a href="#">N°50. Mars-Avril 1960</a>        |
|  | <a href="#">N°51. Mai-Juin 1960</a>          |
|  | <a href="#">N°52. Juillet-Août 1960</a>      |
|  | <a href="#">N°53. Septembre-Octobre 1960</a> |
|  | <a href="#">N°54. Novembre-Décembre 1960</a> |
|  | <a href="#">N°55. Janvier-Février 1961</a>   |
|  | <a href="#">N°56. Mars-Avril 1961</a>        |
|  | <a href="#">N°57. Mai-Juin 1961</a>          |
|  | <a href="#">N°58. Juillet-Août 1961</a>      |
|  | <a href="#">N°59. Septembre-Octobre 1961</a> |
|  | <a href="#">N°60. Novembre-Décembre 1961</a> |
|  | <a href="#">N°61. Janvier-Février 1962</a>   |
|  | <a href="#">N°62. Mars-Avril 1962</a>        |
|  | <a href="#">N°63. Mai-Juin 1962</a>          |
|  | <a href="#">N°64. Juillet-Août 1962</a>      |
|  | <a href="#">N°65. Septembre-Octobre 1962</a> |
|  | <a href="#">N°66. Novembre-Décembre 1962</a> |

| NOTICE DU VOLUME |                                                                                                                                                                               |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Auteur(s) volume | Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France) # Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (France) |
| Titre            | Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers                                                       |
| Volume           | <a href="#">N°3. Mai-Juin 1952</a>                                                                                                                                            |

|                           |                                                                                                                                                                     |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Adresse                   | Paris : [Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers] : [Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers], 1952 |
| Collation                 | 1 vol. (22 p.) ; 24 cm                                                                                                                                              |
| Nombre de vues            | 28                                                                                                                                                                  |
| Cote                      | CNAM-BIB 8 Ky 103-D (3)                                                                                                                                             |
| Sujet(s)                  | Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques<br>Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques                                                 |
| Thématique(s)             | Histoire du Cnam                                                                                                                                                    |
| Typologie                 | Revue                                                                                                                                                               |
| Langue                    | Français                                                                                                                                                            |
| Date de mise en ligne     | 22/02/2022                                                                                                                                                          |
| Date de génération du PDF | 08/01/2024                                                                                                                                                          |
| Permalien                 | <a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-D.3">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-D.3</a>                                                                           |

## Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

---

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (créée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel  
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

179

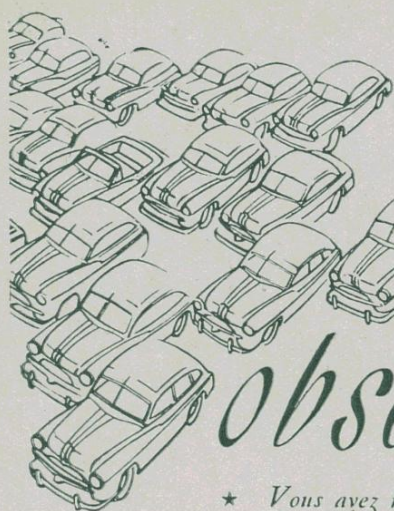
8° 149 108 - D

BULLETIN DE L'UNION  
DES INGÉNIEURS  
ET DE L'ASSOCIATION  
DES ANCIENS ÉLÈVES DU

**C**ONSERVATOIRE  
**N**ATIONAL DES  
**A**RTS ET  
**M**ÉTIER



BI-MESTRIEL — N° 3 — MAI-JUIN 1952



# *Vous êtes observateur...*

★ Vous avez remarqué qu'il y a de plus en plus de "VEDETTE" sur les routes.

★ Vous avez remarqué que les "VEDETTE" avec leur moteur 8 cylindres en V vous dépassent aisément, en silence.

★ Vous avez remarqué combien les passagers des "VEDETTE" semblent heureux parce que confortablement installés.

★ Vous avez remarqué que les conducteurs des "VEDETTE" semblent toujours détendus et dispos, même après les plus longs parcours. Si vous leur demandez pourquoi, ils vous répondront : SILENCE, SOUPLESSE, AGRÈMENT DE CONDUITE.

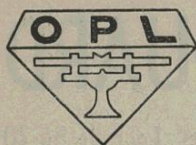
★ Et tout cela explique ce que vous avez aussi remarqué :

★ La "VEDETTE" est la voiture adoptée par l'élite des Français.

# VEDETTE

*La voiture qui mérite son nom*





## OPTIQUE ET PRÉCISION DE LEVALLOIS

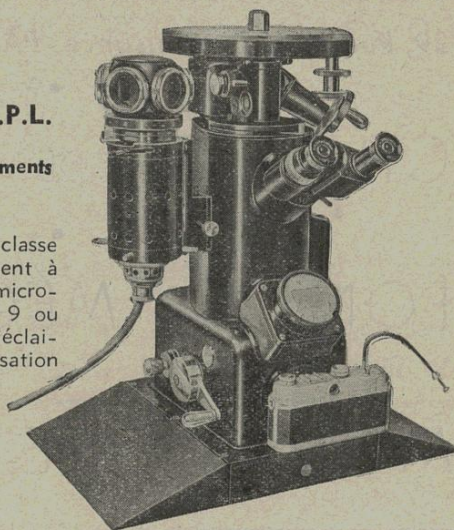
Services commerciaux : 10, rue Auber Tél : OPEra 14-38

### MICROSCOPE METALLOGRAPHIQUE O.P.L.

muni  
de tous les derniers perfectionnements  
mécaniques et optiques  
de haute précision.

Le microscope O.P.L., de classe internationale, convient parfaitement à tous les travaux de macro et micro-photographie sur format  $6\frac{1}{2} \times 9$  ou  $24 \times 36$  FOCA, qu'il s'agisse d'éclairage en fond clair, fond noir, polarisation ou contraste de phase.

Autres instruments opto-mécaniques  
DIVISEUR OPTIQUE — LECTEUR MICROMÉTRIQUE pour Fraiseuse ou Ale-seuse — MICROSCOPE de CENTRAGE — SURFASCOPIES — CALIBRES PLAN en Verre — LUNETTES d'ALIGNEMENT  
(Prix et notices sur demande)



# OSMA

## FOURS ÉLECTRIQUES ÉTABLISSEMENTS OSWALD ET MACÉ CONSTRUCTEURS

S. A. R. L. au Capital de 1.000.000 francs

81, rue Broca et 40, rue Pascal — PARIS

Téléphone : PORT-ROYAL 38-41

# DELATTRE & FROUARD

39, Rue de la Bienfaisance - PARIS (8<sup>e</sup>) - Tél. Laborde 86-20

CYLINDRES DE LAMINOIRS

FONTES MÉCANIQUES

MÉTAL MEEHANITE

*Le Condensateur  
qui s'impose, pour toutes applications  
Électroniques et Électriques*



## S.I.C.

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES CONDENSATEURS**

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de Francs

95 à 107, R. de Bellevue, COLOMBES (Seine) - Tél.: CHA. 29-22

N° 3 — MAI  
JUN 1952

Le numéro : 50 francs

BULLETIN DE L'UNION  
DES INGENIEURS  
ET DE L'ASSOCIATION  
DES ANCIENS ÉLÈVES DU

**CONSERVATOIRE  
NATIONAL DES  
ARTS ET  
MÉTIER**

292, rue St Martin — PARIS 3<sup>e</sup>

SECRETARIAT DES PUBLICATIONS : 254, rue de Vaugirard  
C. C. P. 6818-55 Paris — PARIS 15<sup>e</sup> - VAU 56-90

## SOMMAIRE



- Editorial  
En rodage... par Romain POURCEL ..... 5
- L'adaptation de l'aveugle au travail par le  
Dr A. SALMONT ..... 7
- Le cent-cinquantième du Conservatoire des  
Arts et Métiers ..... 17
- Vie de l'Association des Anciens Elèves C. N.  
A. M. .... 19
- Vie de l'Union des Ingénieurs C. N. A. M. ... 21



**« TOUS LES FEUILLARDS »**

*Laminés pour Découpage et Emboutissage  
Feuillards trempants - Cisailage - Découpage à façon  
Feuillards d'emballage - Chapes - Appareils « SERBLOC »*

**“ LE FEUILLARD ”**

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.700.000 frs*  
45 bis, avenue Edouard-Vaillant — **BILLANCOURT**  
Tél. : MOL. 01.04 - 73.45

**OUTILLAGE SAREX**

2, bis rue de Montsouris  
(près Porte d'Orléans)  
**PARIS (14<sup>e</sup>)** COB. 66-17 et 18

**BARREAUX TRAITÉS SAREX**

à 11 % de cobalt  
Outils coupants

**TARAUDS RECTIFIÉS S. K. F.**

en acier rapide et acier  
spécial suédois rectifiés

*Tous outils de précision —  
— et de métiers de qualité*

**STOCK IMPORTANT**

**BRION, LEROUX & G<sup>ie</sup>**

40, quai de Jemmapes, 40

**PARIS (X<sup>e</sup>)**

Téléph. : Nord 81-48



**APPAREILS**

**DE MESURE ELECTRIQUES**

- ★ *Contrôle Electrique*
- ★ *Contrôle Thermique*
- ★ *Contrôle Industriel*

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DES MINERAIS & METAUX**

*Société Anonyme au Capital de 12.000.000 de Frs entièrement versés*

USINES et CHANTIERS rattachés  
à SAINT-DENIS (Seine)  
11, rue Gaston-Dourdin

Tél. : PLA 26.88 et 25.77

AFFINAGE de MÉTAUX  
LINGOTS à TOUS TITRES

ACHAT et VENTE de vieux métaux  
et résidus métalliques

## Editorial

EN RODAGE...

EN RODAGE...

EN RODAGE...

Les beaux jours ont amené tout au long de nos belles routes de France de longues théories de voitures. Comme aux « Puces » on y rencontre du vieux, du neuf, de toute petites comme d'immensément grandes. Les vieux tacots côtoient les pimpantes comme les moins brillantes productions de nos chaînes de montage.

Ce qui frappe, c'est le nombre de papillons que rappelle le titre de ce billet, de ces papillons collés sur la vitre arrière de nombreuses voitures aussi bien vieilles que neuves.

Quelle est leur utilité ? On ne le voit pas à priori. Le moteur est-il vraiment en rodage et, à ce titre, nécessite-t-il des précautions. C'est l'attention du conducteur qu'il faut attirer et on ne voit pas très bien la relation qu'il peut y avoir entre le conducteur et la vitre arrière.

Une explication psychologique paraît plus plausible. Un conducteur même débutant ne veut pas avoir l'apparence d'un apprenti chauffeur et il tient à ce que « Monsieur Tout le Monde » sache que sa faible vitesse est imputable à la mécanique même si en réalité elle devrait être imputée à l'inexpérience prudente du conducteur ; (et dans ce cas, nous devons des félicitations à ce phénomène qu'est un conducteur prudent).

N'est-ce pas une raison analogue qui nous fait mettre notre bulletin sous le signe du rodage ? Effectivement, nous en avons ressenti la réalité surtout dans la régularité... des envois ! Mais le rodage n'a qu'un temps et, pour notre prochain numéro, le papillon fatidique sera retiré, et alors... nous crierons comme les corsaires, lorsque leur vaisseau filait dans le vent : « A Dieu vat ! ! ».

Romain POURCEL.

## CENTRE D'INFORMATION DU NICKEL

41, avenue de Friedland — PARIS 8<sup>e</sup>  
Tél. : Elysées 68-11

DOCUMENTATION SUR LES PROPRIETES  
ET APPLICATIONS DES FONTES  
A GRAPHITE SPHEROÏDAL

## REVELEC

*Revêtements Electrolytiques*

*Protection et Décoration  
des Métaux*

En bain mort et au tonneau

ZINGAGE BRILLANT  
CADMIAGE BRILLANT  
LAITONAGE  
NICKELAGE -

CHROMAGE  
POLISSAGE

TRAVAIL SOIGNÉ  
*exécuté par anciens élèves  
du C.N.A.M.*

36, rue de la Libération  
- RUEIL-MALMAISON -  
Téléphone : MAL. 06.97

## BLANCHISSERIE

É  
M  
I  
L  
E

## MAYEUX

77, rue d'Aguesseau, 77

Boulogne - Billancourt (SEINE)

Membre de l'Association

TOUS SERVICES

—: DE :—

BLANCHISSAGE  
ET APPRETS

## COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

SIEGE SOCIAL : 79, boulevard Haussmann — PARIS (8<sup>e</sup>)

CENTRE DE RECHERCHES TECHNIQUES

23, rue du Maroc — PARIS (19<sup>e</sup>) — Tél. : BOTzaris 66-50

Toutes applications des hyperfréquences — Radars — Radio-atterrissage  
— Emetteurs-récepteurs télégraphie-téléphonie — Stabilidyne —  
Métaux frittés — Contacts électriques frittés — Thermistances  
Alliages lourds — Céramiques spéciales — Condensateurs

## L'ADAPTATION DE L'AVEUGLE AU TRAVAIL

par le Dr A. Salmont

Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers

**Le texte que nous vous présentons est constitué par de larges extraits de la Conférence Inaugurale prononcée au C.N.A.M. par le Dr Salmont le 3 Novembre 1951.**

### PREAMBULE :

Avant de quitter la France le 12 Juillet dernier pour un voyage d'information aux Etats-Unis et au Canada consacré à l'étude de multiples questions intéressant la Sécurité du Travail, l'Association « Les Amis des Aveugles de France et de l'Union Française » présidée par M<sup>lle</sup> MOLLET bibliothécaire en chef du C. N. A. M., m'avait fait part du souhait qu'elle formait de pouvoir être renseignée sur les réalisations de ces deux grands pays dans le domaine du travail industriel des aveugles.

L'enquête que j'ai poursuivie au cours de ces trois mois d'étude à travers le continent Américain a constitué pour moi une véritable révélation du travail immense, des résultats surprenants réalisés aux Etats-Unis et au Canada en faveur du travail des déficients de la vision et des aveugles.

C'est pourquoi, m'appuyant sur l'ensemble de ce que j'ai vu et appris dans ce domaine, je voudrais résumer, dans leurs grandes lignes seulement, quelques-unes des observations que j'ai pu faire sur ce sujet passionnant que les Américains désignent sous la dénomination de « Réhabilitation of the blind » soit en traduction littérale la réhabilitation des aveugles.

Cette expression américaine, la réhabilitation des aveugles constitue une véritable image, une image qui en réalité signifie pour nous l'adaptation de l'aveugle à la vie sociale et au travail.

### LE BUT DE LA REHABILITATION :

Quel est donc en effet le but essentiel de la réhabilitation de l'aveugle ?

Ce but c'est avant tout d'arracher l'aveugle au désarroi, à l'amertume et à la misère morale que fait surgir en lui la perte de la vue. C'est aussi celui de l'arracher au sentiment qu'il éprouve de son inutilité et de son impuissance à satisfaire aux besoins de son existence. C'est encore celui de faire naître et développer chez lui la conviction qu'il peut jouer un rôle utile dans la Société, gagner sa vie comme tout le monde et ne plus se sentir à charge. La réhabilitation poursuit enfin le but de permettre à l'aveugle d'assurer son indépendance matérielle, de poursuivre son émancipation par l'effort personnel et par le travail.

Rendre les aveugles utiles, les replacer dans le cadre des activités professionnelles et sociales des autres hommes, de ceux qui voient, en un mot procéder à leur réadaptation, à leur reclassement, tel est l'objet essentiel d'une action qui, après avoir inspiré Valentin Haüy, préside dans tous les pays du monde au développement de la réhabilitation des aveugles par le travail.

La grandeur et la beauté de cette tâche ne saurait échapper à quiconque possède un cœur ouvert à la plus grande des infortunes et à la plus douloureuse infirmité capable de s'abattre sur un être humain : la Cécité, c'est-à-dire la nuit profonde et sans fin.

Il s'agit en l'espèce, non seulement d'une grande tâche humaine, mais encore d'une tâche sociale par les possibilités d'un reclassement d'individus dans des activités rémunérées. Cette tâche est aussi d'ordre économique, car l'aide apportée aux aveugles soulage la communauté qui, autrement doit en supporter la charge. Enfin la réhabilitation des aveugles est une tâche nationale, car elle permet l'utilisation d'un potentiel de travail jusque-là perdu pour la prospérité de la Nation.

#### **DEFINITION DE L'AVEUGLE :**

Précisons d'abord ce qu'il faut entendre par le mot aveugle. Si, d'une manière générale, et, dans son sens le plus commun, le mot aveugle s'applique à toute personne frappée de cécité, c'est-à-dire atteinte d'une perte totale de la vision, sa signification envisagée dans le cadre de la réhabilitation doit être cependant élargie à toutes les personnes que la pauvreté de leur vision assimile à de véritables aveugles.

C'est ainsi que les organismes américains de réhabilitation ont adopté la définition suivante :

« Est considérée comme aveugle, toute personne dont l'acuité visuelle, dans l'œil le meilleur, et après correction, est inférieure « à 20/200 de l'acuité visuelle normale ».

En réalité, le mot aveugle s'applique à tout individu que la réduction de son acuité visuelle rend incapable de subvenir à ses besoins personnels et économiques, sans le secours d'un entraînement adapté et d'un équipement spécialisé.

Pratiquement donc, aux Etats-Unis et au Canada, tous les individus que l'état de leur fonction visuelle place dans le cadre de la définition indiqué ci-dessus, sont justiciables de la réhabilitation.

#### **IMPORTANCE DU PROBLEME DE LA REHABILITATION :**

Quelques chiffres donnent un aperçu de l'urgence des activités en faveur de la réhabilitation.

— Aux Etats-Unis, en 1940, Ralph HURLIN Membre du Comité de la Statistique pour les aveugles en a estimé le nombre à 260.000.

A titre de comparaison, la statistique montre qu'en France le nombre des aveugles recensés était en 1851 de 37.662 ; il passait en 1926 à 32.920 pour s'élever en 1946 à 42.663.

Si, d'autre part, pour l'année 1946 seulement, on ajoute à ce nombre celui des personnes déclarées atteintes d'une diminution importante de la vision, soit 9.690 personnes, on peut donc estimer qu'en



*Un aveugle et son chien*

France, en 1946, le nombre des aveugles et des déficients presque complets de la vision s'élevait à 53.000 personnes environ, non compris les aveugles par accidents du travail, ni les aveugles de guerre.

Si, en général, on remarque que la moitié des aveugles ont perdu la vue après 50 ans, et qu'à cette période de la vie où l'âge commence à faire sentir son poids sur l'individu, la cécité constitue une véritable catastrophe pour un foyer, on imagine sans peine l'intérêt d'une réadaptation rapide de ces infirmes de la vue. Voués au désespoir, réduits à la gêne, sinon trop souvent à la misère, ils ont besoin d'aide et de soutien.

#### **LA REHABILITATION DES AVEUGLES AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA :**

Cette brève incursion dans le domaine de la statistique permet d'apprécier sans doute l'importance d'une action vaste, puissante et coordonnée en vue d'apporter une solution efficace, pratique et par-dessus tout humaine, au problème de la réhabilitation des aveugles.

Certes, de grandes espérances animaient déjà Valentin Hauy, le grand novateur français du travail de l'aveugle lorsqu'il publiait son Essai sur l'éducation des aveugles en 1786.

En 1820, GUILLÉ dans son Mémorial sur l'« Instruction des aveugles » étudiait dans une quinzaine de chapitres, diverses professions : l'imprimerie, le tricot, la filature, la sangle et le filet, les chausses de lisière, les tapis de lisière, l'empaillage des chaises, la corderie, la vannerie, etc...

La musique, le piano, l'orgue, l'accordage, la réparation des pianos et les activités commerciales qui s'y rattachent, le massage, ont connu et connaissent encore d'incontestables succès parmi les aveugles. Hier encore, l'aveugle manuel restait généralement confiné dans quatre métiers essentiels : le tricotage, la chaiserie, la vannerie et la broserie.

Mais aujourd'hui, poursuivant sa bienfaisante évolution, l'adaptation des aveugles à des tâches sans cesse nouvelles a singulièrement élargi le cadre des premiers efforts.

C'est qu'en effet les progrès industriels, l'avènement des machines, le développement des principes de l'organisation du travail ont permis à la réhabilitation moderne d'adapter l'aveugle à des travaux manuels industriels de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes.

L'importance et la diversité des emplois remplis avec succès par les aveugles aux Etats-Unis et au Canada est un éclatant exemple des résultats obtenus par la réhabilitation des aveugles, grâce aux organisations et aux institutions magnifiques de ces deux pays.

Partout, j'ai été frappé non seulement par le nombre et la qualité des travaux industriels exécutés par les aveugles, qu'il s'agisse du travail du bois, de la mécanique, du textile, de l'imprimerie et de l'électricité, etc... mais aussi j'ai été vivement impressionné par l'ambiance de gaieté et d'entrain qui règne dans tous ces ateliers.

#### **LES DIVERSES ETAPES DE LA REHABILITATION :**

Ce succès de la réhabilitation aux Etats-Unis et au Canada n'est que le résultat de la qualité de la méthode employée pour adapter l'aveugle à un travail rémunéré.

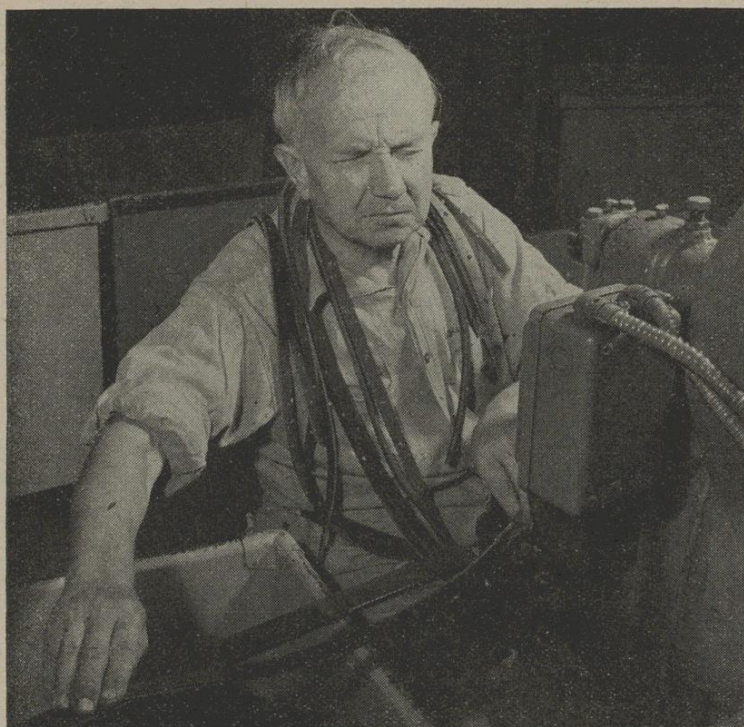
Schématiquement voici quelles sont les diverses étapes de cette réhabilitation :

##### **1° Précocité de la réhabilitation :**

La réhabilitation doit être aussi précoce que possible pour éviter les effets pernicioeux du découragement et du désespoir provoqués par l'infirmité.

##### **2° Orientation de l'aveugle - Examen médical de chaque cas et détermination des aptitudes particulières du sujet :**

La réhabilitation comporte avant tout un examen ophtalmologique complet doublé d'un examen médical détaillé, propres à déterminer la valeur réelle de l'infirmité et la nature des aptitudes physiques et physiologiques de l'aveugle. L'entretien particulier avec l'infirme, l'examen psychologique qui lui fait suite confronté avec



*Un aveugle travaillant à la machine dans une  
fabrique de pièces de cuir*

le caractère de son éducation, de son travail professionnel passé, de sa situation familiale et de ses aspirations, permettent à leur tour de déterminer le genre de travail qui lui convient le mieux. Ces examens facilitent l'orientation de l'aveugle vers un ensemble d'activités professionnelles compatibles avec ses diverses aptitudes. Ajoutons que la part qui lui est laissée dans la mise au point d'un programme d'activités tenant compte de ses désirs, constitue pour lui une raison de ne pas désespérer de son avenir.

### **3° Conseils en vue de l'adaptation du travail :**

Depuis le début de sa prise en charge par un service de réhabilitation, et par la suite à tout moment, l'aveugle est soutenu par les conseillers du service. Ces derniers s'emploient à détecter les difficultés de toute nature qui peuvent se présenter et tentent de les résoudre. Ces conseillers jouent un rôle important, dans l'adaptation de l'aveugle à un travail déterminé, dans l'évaluation de ses possibilités à satisfaire aux exigences de ce travail, et dans la détermination des postes de travail susceptibles d'être confiés à des aveugles dans les entreprises.

#### **4° Restauration physique et Récupération fonctionnelle :**

Lorsque l'individu devenu aveugle à la suite d'un grave accident présente d'autres infirmités qui réduisent ses possibilités de travail, la Réhabilitation doit apporter son aide en conseillant et en favorisant un traitement de restauration physique et de récupération fonctionnelle. Ce traitement, en éliminant ou en réduisant les impotences fonctionnelles, facilite la mise au travail de l'aveugle mutilé.

Dans cette voie, la réhabilitation ne néglige aucun traitement médical ou chirurgical, aucune cure, nécessaires à l'aveugle pour rétablir sa santé et lui permettre de travailler.

#### **5° L'entraînement au travail :**

C'est alors qu'intervient l'entraînement au travail, le véritable apprentissage dans l'activité prédéterminée pour laquelle l'aveugle est le mieux doué physiquement, physiologiquement et psychologiquement.

Ce stade d'entraînement au travail est fondamental pour la réhabilitation puisqu'il prépare le sujet à exécuter le travail choisi. Cet entraînement est réalisé soit au domicile de l'aveugle lorsque son état ne lui permet pas de se déplacer, soit dans des ateliers spéciaux.

C'est ce que les Américains appellent « l'ajustement au travail »

#### **6° Le Placement :**

L'aveugle ayant subi l'entraînement professionnel, la réhabilitation intervient alors pour assurer son placement dans un emploi où il pourra utiliser au maximum ses aptitudes et gagner un salaire décent au milieu de ses camarades de travail.

#### **7° La surveillance après placement :**

Enfin, pendant un temps variable suivant les cas, la réhabilitation poursuit une surveillance après placement. Cette surveillance permet ainsi de procéder aux modifications qui paraîtraient opportunes dans le placement des aveugles ou de décider parfois de l'intérêt d'une période supplémentaire d'entraînement au travail.

Ces sept étapes constituent, en quelque sorte, le programme dont la réalisation est vitale pour la réhabilitation des aveugles. Il est ainsi facile d'apprécier la part qui revient dans son succès à l'Ophtalmologiste, au Médecin, au Chirurgien, au Psychologue, au Sociologue, à l'Éducateur, aux Conseillers et à tous ceux qui associent leurs activités dans la poursuite de cette magnifique tâche.

#### **L'UTILISATION INDUSTRIELLE DES AVEUGLES :**

Cependant l'adaptation de l'aveugle au travail dans des conditions sociales et professionnelles semblables à celles des autres hommes, exige qu'une solution satisfaisante soit apportée à quatre questions majeures, essentielles au succès de la réhabilitation.

Ces quatre questions peuvent se définir ainsi :

- 1° Suppléer à la déficience de la fonction visuelle ;
- 2° Faciliter le déplacement de l'aveugle ;
- 3° Faciliter ses conditions de travail ;
- 4° Assurer sa sécurité.

### **1° Suppléer à la déficience de la fonction visuelle :**

C'est la recherche, l'utilisation et le développement de toutes méthodes, systèmes, dispositifs pratiques qui permettent à l'aveugle, en utilisant ses divers organes sensoriels, de suppléer la fonction visuelle perdue et de recevoir des informations rapides et précises dans les situations complexes qu'impliquent le déplacement, la lecture et le travail.

Le système inventé en 1829 par un aveugle français Louis Braille reste encore pour l'aveugle la méthode universelle pour lire et écrire : les combinaisons de points en saillie figurent les lettres que lisent l'extrémité des doigts en se substituant à l'œil.

La « reading machine », la machine à lire, l'une des plus récentes réalisations dans ce domaine sort maintenant du laboratoire de recherches pour entrer dans la fabrication aux Etats-Unis. Elle apporte paraît-il, de nouveaux espoirs que son utilisation pratique se chargera de vérifier.

Enfin, la technique approvisionne maintenant l'aveugle au travail d'un très grand nombre d'aides divers sous forme, de montres, de machines à additionner, de règles à calculs, de mètres, de compas, de balances, d'outils, d'appareils de précision, de calibres, de thermomètres etc... qui permettent à l'aveugle d'utiliser ses impressions tactiles et d'exécuter des travaux qui jusqu'ici ne pouvaient être confiés qu'à des « voyants ».

Sans doute, faut-il exprimer l'espoir que cette science encore toute nouvelle qu'est la Cybernétique — science définie par Wiener comme la science des communications et du contrôle — en montrant le lien qui existe entre la théorie des communications de Shannon et le fonctionnement du cerveau et du système nerveux, puisse servir la cause de l'aveugle dans cette recherche constante de moyens efficaces et pratiques, capables de se substituer à la fonction visuelle.

### **2° Faciliter le déplacement de l'aveugle :**

C'est développer et utiliser les moyens qui lui permettent de se déplacer à pied pour sortir, se rendre à l'atelier ou en revenir, et satisfaire sur le lieu du travail aux exigences de sa besogne professionnelle.

**L'aide d'un œil ami**, est certes le moyen simple qui rend le déplacement possible et sans danger ; il n'est pas toujours facile et réalisable.

**Le chien-guide**, spécialement dressé et muni d'un harnais approprié rend de précieux services.

**L'instruction et l'éducation de l'aveugle** pour faciliter son orientation et son déplacement à pied représentent le moyen qui, de loin, rallie tous les suffrages. Aidé de sa canne métallique, renseigné par l'intermédiaire de ses impressions tactiles et kinesthésiques, guidé par l'interprétation des sons, des odeurs, des vibrations, l'aveugle éduqué se déplace avec une incroyable facilité.

Les cannes utilisées sont très pratiques. Certains modèles à développement télescopique sont réglables en longueur ; ils peuvent être repliés sous une faible dimension qui ne dépasse pas 40 cm. Ce type de canne, une fois replié, peut être porté sous le veston accroché dans l'ouverture de la manche, ce qui pratiquement n'oblige pas l'aveugle

lorsqu'il est conduit par un voyant ou lorsqu'il pénètre dans un local où il doit séjourner, à se séparer de sa canne et à la rechercher ensuite.

D'autres types de cannes comportent une partie lumineuse tubulaire et blanche éclairée par une ampoule électrique alimentée par une batterie. La nuit, cette canne lumineuse signale l'aveugle à l'attention des conducteurs de véhicules et des piétons.

Cette instruction, dont le but est d'apprendre à l'aveugle à explorer son environnement en vue de faciliter son orientation physique et son déplacement à pied, représente l'une des conditions essentielles à laquelle doit satisfaire l'aveugle pour être en mesure de remplir en dehors de son domicile, une activité professionnelle, qu'elle soit intellectuelle ou manuelle.

### **3° Faciliter les conditions de travail de l'aveugle :**

Pour atteindre le succès, la mise au travail de l'aveugle dans une profession rémunérée nécessite une étude approfondie, qui bénéficie d'une organisation méthodique, appliquée au problème du placement et à celui du travail proprement dit.

#### *Placement :*

Si le placement dans les ateliers pour aveugles dépendant des diverses institutions américaines ne présente, en général, aucune difficulté particulière, puisque ces ateliers sont administrés et dirigés par les institutions qui président elles-mêmes à la réhabilitation, par contre le problème n'est plus le même lorsqu'il s'agit de placer un aveugle dans l'industrie.

Les directions d'entreprises placent les aveugles d'après leurs aptitudes particulières et les résultats de leur entraînement.

#### *Travail :*

L'organisation du travail de l'aveugle, ne diffère en rien de celle qui s'applique au travailleur « voyant ». Comme pour ce dernier, l'aveugle bénéficie des principes de l'organisation scientifique du travail. La division du travail, sa simplification, la méthode, l'ordre rigoureux, facilitent sa besogne tout en la rendant plus efficiente et plus productive.

### **4° Assurer la sécurité de l'aveugle au travail :**

La quatrième question, celle de la sécurité de l'aveugle au travail est d'importance. On ne saurait concevoir que l'utilisation des aveugles à des travaux industriels puisse être la source d'accidents ou d'infirmités nouvelles pendant l'exécution des tâches qui leur sont confiées. En réalité, l'expérience a montré que cette crainte n'était pas fondée et que, dans toute entreprise où les règles de la sécurité sont respectées, où les installations, le matériel et les machines sont munis des dispositifs de protection normaux, les infirmes de la vue ne constituent pas un supplément de risques pour l'entreprise. Et dans ces conditions, non seulement le travail des aveugles n'entraîne pas d'aggravation des dangers, mais il a été prouvé, aux Etats-Unis, que sur le plan du risque Accidents du Travail, les aveugles étaient capables de performances supérieures à celles des travailleurs qui voient.

En 1950, les ateliers d'aveugles de Home-Industries, dépendant de la « New-York Association for the blind » ont gagné l'un des trophées accordés aux entreprises qui, pendant l'année, n'ont pas enregistré d'accidents du travail entraînant une incapacité temporaire de travail.

La réhabilitation, telle qu'elle a été conçue et poursuivie, aux Etats-Unis et au Canada, les succès qu'elle enregistre maintenant, montrent avec évidence que tombent une à une les objections qu'élevait une opinion insuffisamment informée quant aux possibilités d'emplois dans l'industrie des aveugles.

Les entreprises américaines qui utilisent des aveugles sont unanimes dans leurs témoignages qui expriment tous à peu près ceci :

« Dans l'entreprise, le travailleur aveugle est une source d'inspiration pour ses camarades d'ateliers ; il est stable au travail, il est un de ceux qui travaillent avec le plus d'efficacité et de sécurité »

Quel admirable exemple à retenir pour notre pays !

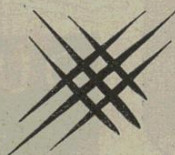
A l'effort de nos institutions officielles ou reconnues, il faut joindre aussi ceux de l'Association « Les Amis des aveugles de France et de l'Union Française ». Son activité, notamment en vue de donner à l'aveugle le chien-guide dont il a besoin et de faciliter son indépendance, son bien-être moral et matériel, constitue un véritable exemple.

#### CONCLUSIONS :

Si la réhabilitation professionnelle apporte maintenant à l'individu des moyens précieux pour lutter avec succès contre l'infortune de son sort, si elle lui permet de s'adapter à la nuit qui l'entoure, d'élargir ses possibilités d'exécuter un travail rémunérateur et de vivre ainsi plus heureusement sa vie, elle remplit l'admiration et le respect de tous.

Mais n'oublions jamais qu'une autre grande tâche, la tâche qui s'impose avant tout, celle qui prime toutes les autres et les dépasse par sa portée et ses conséquences, c'est celle d'**apprendre à l'homme à conserver sa vue et à protéger les remarquables, mais fragiles organes que sont ses yeux.**

Cette tâche, c'est précisément celle de la Prévention de la cécité qui, rejoignant les autres formes de la prévention appliquée au travail professionnel, poursuit, dans cette action de prévenir plutôt que d'avoir à réparer, le but traditionnel de la Sécurité de l'Homme au Travail.





Maison Fondée en 1820  
Anc<sup>nt</sup> SOCIÉTÉ FRANÇAISE des MUNITIONS de Chasse, de Tir et de Guerre  
50, RUE AMPÈRE — PARIS - XVII<sup>e</sup>

## TOUTES LES MUNITIONS DE CHASSE ET DE TIR

DETONATEURS et ALLUMEURS ÉLECTRIQUES  
pour Mines et Carrières

PETARDS DE SIGNALISATION  
pour Voies Ferrées

FEUTRE INDUSTRIEL de LAINE et de POILS

OUTILLAGE DE PRÉCISION

en Acier et Carbure de Tungstène

**ACCOUPLEMENT  
ÉLASTIQUE**



**Flex-Hol**  
A SPHÈRES DE CAOUTCHOUC

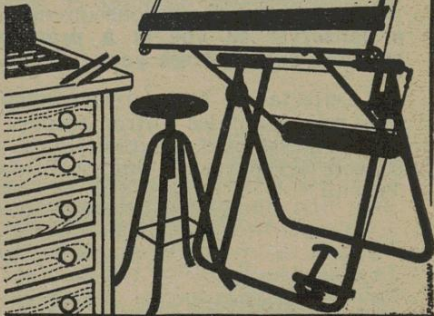
- La plus grande flexibilité.
- Le plus grand déplacement angulaire.
- Pour toutes puissances.
- Silencieux et antivibrant (fonctionnant à sec).
- Dimensions réduites.
- Montage et démontage simplifiés.



**ROBERT POUILLE & C<sup>ie</sup>**  
INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR A.-ET-M.  
71-73, RUE JEAN-JAURÈS — ARMENTIÈRES (Nord).

*Tout pour  
le dessin technique*

CATALOGUE  
SUR DEMANDE  
MAGASIN D'EXPOSITION



**DUPRÉ ET C<sup>ie</sup>**  
141 FAUBOURG S<sup>t</sup> HONORE, PARIS 8<sup>e</sup>  
TEL. ELY. 27-64 3 LIG. GR.

Tous nos membres sont cordialement invités à la :

## **CELEBRATION DU CENT-CINQUANTENAIRE DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS**

**le Jeudi 19 Juin — amphithéâtre Painlevé.**

**Programme de la Commémoration :**

- 15 h. - Réception de M. le Président de la République et des personnalités officielles avec la Musique de la Garde Républicaine. — Allocutions.
- 16 h. - Inauguration de la stèle élevée à la mémoire de l'Abbé Grégoire. — Historique sur l'œuvre de l'Abbé Grégoire.
- 17 h. 30 Remise officielle des diplômes d'Ingénieurs C.N.A.M aux promotions 50 et 51.
- 21 h. - Exposition rétrospective dans les salles du Musée ; illumination du Conservatoire.



### **Vendredi 20 Juin (20 h.) : BANQUET**

commémoratif des 150 Ans du Conservatoire dans les Salons de l'Aéro-Club, 6, rue Galilée, sous la Présidence effective de M. RAGEY et en la présence de nombreux Professeurs.

Ce Banquet est organisé en commun par l'Union des Ingénieurs et l'Association des Anciens Elèves ; les frais de participation à ce dîner sont de 1.200 francs.

Nous espérons que nos camarades viendront nombreux à cet anniversaire de notre Vieille Maison et qu'ils seront heureux de se retrouver à notre Banquet, excellent moyen pour resserrer nos liens amicaux ; prière d'adresser sa participation aux Trésoriers des Associations.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CONSTRUCTIONS

# BABCOCK & WILCOX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 518.400.000 FRANCS

Siège social : 48, RUE LA BOËTIE - VIII<sup>e</sup> Tél. ELY 89-50

Usines : LA COURNEUVE (Seine) CHERBOURG (MANCHE)

■  
CHAUDIÈRES A VAPEUR  
POUR TOUTES INDUSTRIES

■  
GROSSE CHAUDRONNERIE  
RIVÉE ET SOUDÉE

■  
MATÉRIELS POUR RAFFINERIES  
DE PÉTROLE ET SUCRERIES

■  
GRILLES MÉCANIQUES  
POUR TOUS COMBUSTIBLES

■  
MANUTENTION ET LEVAGE

## VIE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES C.N.A.M.

### INFORMATIONS :

Le 7 Mai a eu lieu le Cours inaugural de M. André DIDIER, nouveau Professeur de la Chaire de Téléphonovision, en présence de M. le Ministre de l'Education Nationale et de nombreuses personnalités. M. MASSON, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique retraça les succès de A. DIDIER, Elève du C.N.A.M. puis Chef de Travaux. Nous sommes profondément heureux de féliciter le nouveau Professeur. Le couronnement de sa brillante carrière, juste récompense de sa valeur et de ses efforts, est un bel et encourageant exemple pour les jeunes.

### Section Electricité - Physique :

Le jeudi 26 Juin, à 20 h. 30, très intéressante Conférence de notre camarade PIGNÈRES, Ingénieur C.N.A.M., sur le sujet suivant :

*Les ultra-sons, production et applications industrielles  
(sondage marin, thérapeutique, etc...)*

### Section Mécanique - Machines :

Les membres de la section adressent leurs remerciements à M. le Professeur THÉRY pour l'intérêt qu'il témoigne à l'activité de la section et particulièrement en ayant accepté de présider la dernière très intéressante conférence de M. GENOUX.

### Section Métallurgie :

Le dernier Colloque avant les vacances aura lieu le vendredi 13 Juin, à 20 h. 45, salle L.

*Sujet : Les traitements isothermes des aciers.*

### Section Sécurité :

Les 28 et 29 Juin : Voyage au Havre en autocar ; visite des installations portuaires et du paquebot « Ile-de-France » ; au retour, visite de Rouen.

### DISTINCTIONS :

Nous avons eu le plaisir de relever dans les toutes dernières promotions de la Légion d'Honneur, les noms connus de :

Jean ACHE, promu Officier au titre du Ministère des Anciens Combattants, Déportés et Résistants ;

Léo MESTRE, promu Chevalier au titre de la Reconstruction.

Jean ACHE, Professeur au C.N.A.M., titulaire de la Chaire d'Histoire de la Construction, est très connu des Anciens ; Secrétaire général du Conservatoire avant-guerre et pendant l'occupation, beaucoup d'élèves lui doivent de ne pas avoir été requis par le S.T.O.

Léo MESTRE a été formé au C.N.A.M. Vice-Président de la section Constructions Civiles, Ingénieur au Métro, il a été détaché au Ministère des Travaux Publics puis au Ministère de la Reconstruction où il occupe le poste de Sous-Directeur de la Reconstruction.

**Le Brouillard...**  
ne vous arrêtera plus  
AVEC UN  
**ANTI-BROUILLARD**  
**EFFICACE**



**ANTI-BROUILLARD**  
**OPTIQUE-SAPHIR** **CIBIE**  
Créateur en 1928 du 1<sup>er</sup> Anti-Brouillard Français

Le  
**"MULSIFYRE"**

le procédé le plus moderne  
d'extinction par **émulsion**  
**aqueuse** des incendies de  
transformateurs - disjoncteurs  
H.T. et B.T. et des liquides  
inflammables

Le  
**"GRINNELL"**

Extincteurs avertisseurs automa-  
tiques d'incendies -- Protection  
des bâtiments commerciaux et  
industriels

S.A. **MATHER & PLATT**  
9, Avenue Bugeaud - PARIS XVI

**LIEP**

**ÉLECTRO-MÉCANIQUE**  
**ET**  
**MATIÈRES PLASTIQUES**

**ERMONT (s.a.o.)**  
AVENUE MARGUERITE  
TÉL 942 Eaubonne

- CONSEILS POUR L'EMPLOI DES DIVERSES MATIÈRES PLASTIQUES
- ÉTUDE DES MOULES
- ÉTUDE DES PROTOTYPES
- FABRICATION DE SÉRIES

APPLICATIONS TECHNIQUES  
A  
TOUTES BRANCHES DE L'INDUSTRIE  
BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ EN  
PHYSIQUE INDUSTRIELLE

**DETECTIF**

MAISON FONDÉE EN 1928  
36, RUE ROCHECHOUART  
**PARIS - 9<sup>e</sup>**

TRUdaine 77.80 (3 lignes groupées)

La PLUS ANCIENNE et la MEILLEURE  
PROTECTION et DÉTECTION  
AUTOMATIQUE CONTRE L'INCENDIE

Documentation et devis gratuits  
sur demande.

### OFFRES D'EMPLOIS :

Nous informons nos camarades qu'un certain nombre de situations nous sont offertes par des industriels, en particulier :

- 198. — Société internationale de matériel colonial cherche jeunes gens ayant des connaissances technico-commerciales sur le matériel de travaux publics, agricole et mécanique générale.
- 193 - 194 - 197. — Des jeunes chimistes sont recherchés par trois Sociétés de la région parisienne.
- 189 - 190. — Très importante société de matériel photographique cherche physiciens, aides-physiciens, chimistes et aides-chimistes.
- 188. — Société pour le développement de la production agricole cherche ingénieurs et techniciens pour les territoires d'outre-mer.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la Permanence du samedi (salle G, 14 h. à 18 h.).

### VIE DE L'UNION DES INGÉNIEURS C.N.A.M.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu le *Vendredi 4 Juillet*, à 20 h. 45, salle L.

Nous invitons tous nos camarades à venir nombreux à la Célébration du Cent-cinquantième du Conservatoire et à la Remise officielle des diplômes à nos camarades des dernières promotions.

### TRAVAUX DES INGENIEURS C. N. A. M. :

#### Année 1950

- R. BIGRET (Mécanique 1951) en collaboration avec le Professeur A. R-METRAL :
  - Détermination géométrique au bureau d'études des éléments d'un système articulé plan trois barres résolvant la fonction.  
Rev. gén. Mécanique, Août 1950.
- V. BROIDA (Chauffage 1944).
  - La technique de production de vapeur dans les nouvelles centrales thermiques françaises.  
La Technique Moderne, Déc. 1950, Janv.-Fév., Mai 1951.
- R. CAZAUD (Métallurgie 1924).
  - La forme des pièces de machines et la tenue à la fatigue.  
La Pratique des Industries Mécaniques, p. 35 et 67, Fév.-Mars 1950.
  - Les alliages antifrictions.  
La Pratique des Industries Mécaniques, Nov.-Déc., 1950, Fév., Mars, Juin, Déc. 1951, Fév. 1952.
- J. CHALLANSONNET (Métallurgie 1930) en collaboration avec R. CHAMPEIX.
  - Le Nickel dans la construction des tubes électroniques.  
Revue du Nickel, n° 3, p. 61, 1950.

- F. EUGENE (Métallurgie 1929).  
— Exposé critique et sommaire des méthodes actuelles de contrôle des outils de coupe.  
Courrier de la Normalisation, n° 93, p. 222, 1950.
- R. FARRENCQ (Métallurgie 1947).  
— Essais sur la détermination de l'aptitude au décolletage d'alliages légers et de zamaks.  
Revue Métaux, p. 107, 1950.
- H. FOURNIER (Métallurgie 1932).  
— Les aciers inoxydables.  
Dogaéro, n° 4, p. 29, 1950.
- J. GRILLIAT (Métallurgie 1949).  
— Les propriétés des métaux projetés en épaisseur.  
Métaux et Industrie, n° 1, p. 14, 1950.  
— La protection des métaux par métallisation au pistolet.  
Ingénieurs et Techniciens, p. 201, Juin 1950.  
— Les revêtements métalliques par immersion dans les métaux fondus.  
Ingénieurs et Techniciens, p. 283, Août, Sept. 1950.
- J. GUINGUENE (Métallurgie 1945).  
— Contribution à l'étude du zincage électrolytique.  
Métaux et Industrie, n° 2, 1950.



**DÉCOUPAGE**  
**ET**  
**EMBOUTISSAGE**

**Etablissements R. WAGNER**

27, rue Magenta — **ASNIERES** (Seine)

Tél. : **GREsillons 00.94**

**APPAREILLAGE**  
**ÉLECTRIQUE GÉNÉRAL**



**121, Rue Lafayette - PARIS (X<sup>e</sup>)**

Tél. :                      Bus et Métro  
**TRU. 97.70      GARE DU NORD**

**M. BOIREAU**

**TOLERIE ARTISANALE**  
**SPECIALE**

**SUR**

**PLAN ou CROQUIS**

210, rue de Paris, 210  
**LES LILAS      (Seine)**



Téléph. : **VIL 85-22**

**MÉTALLISATION**

au pistolet oxy-acétylénique

PROTECTION de l'acier contre les corrosions de toute nature.  
RECHARGEMENT à l'acier dur ou inoxydable des pièces  
mécaniques usées pour les remettre à la  
cote — Rectification.

**SOCIETE NOUVELLE DE METALLISATION (S. N. M.)**

26, rue Clisson - **PARIS 13<sup>e</sup>** — Tél. : **GOB. 40.63 - 24.69**

# AUBERT & DUVAL

41, RUE DE VILLIERS  
NEUILLY-SUR-SEINE

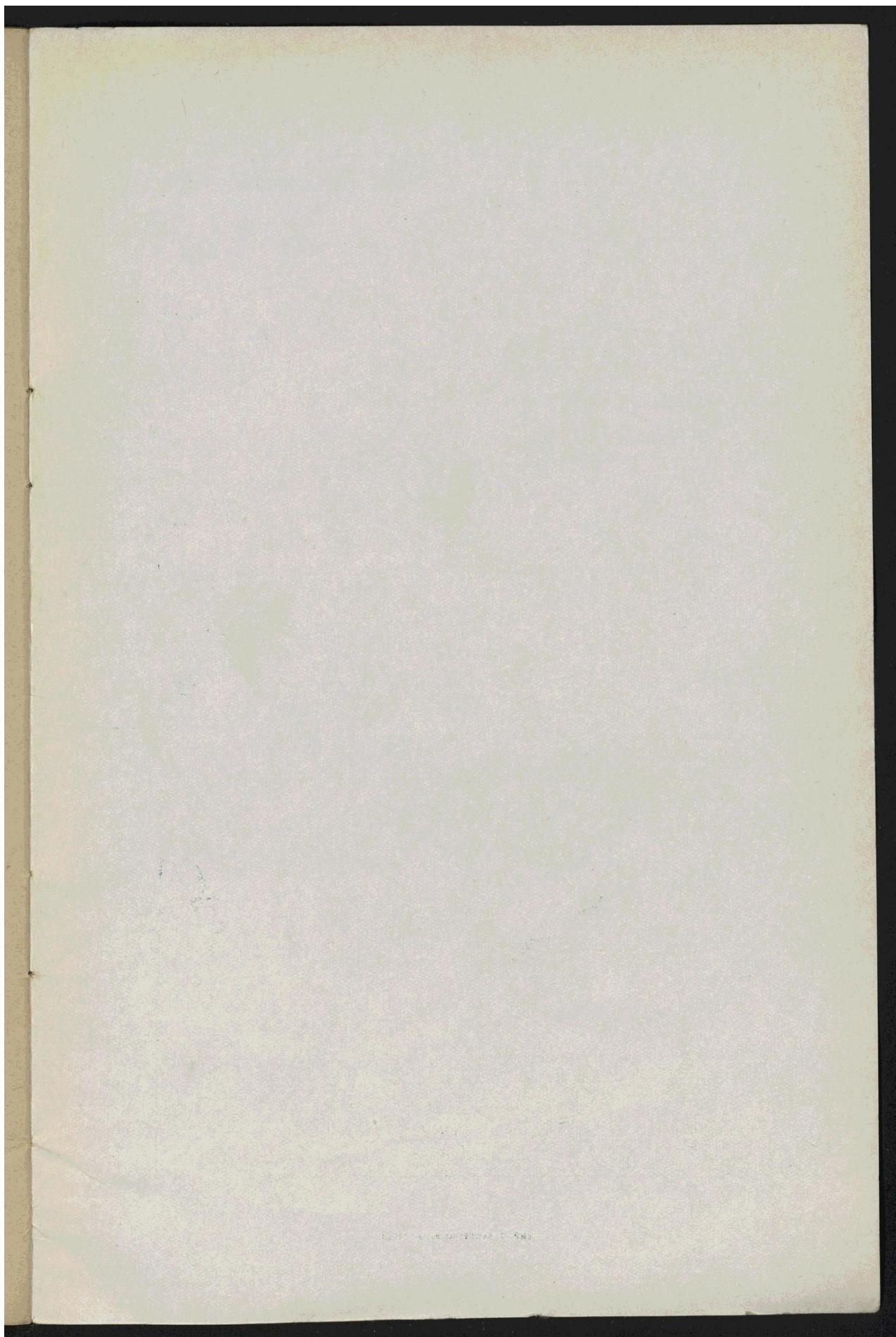
---

ACIÉRIE DES ANCIZES

---

## ACIERS SPÉCIAUX





# Tous joints les techniques de récentes



Amiante et caoutchouc } en feuilles  
Caoutchoucs synthétiques } en découpés  
                                          } en forme  
Pièces } en caoutchoucs synthétiques  
moulées } en tissus gommés  
Bagues toriques normalisées "R"  
Garnitures tressées amiante, coton, etc...  
avec ou sans insertion métallique  
Joints métalloplastiques pour l'industrie

*Jointfranite*  
MARQUE DE SÉCURITÉ



**LE JOINT  
FRANÇAIS**  
PLACE DES FÊTES - BEZONS  
Tél. ARGENTEUIL 69-54

IMP. G. SAUTAI ET FILS - LILLE